

# Le Télégramme

du Morbihan

28 JANVIER 1997

VANNES

## **« Brancusi contre Etats-Unis » : deux représentations au PAC**

La dernière création du metteur en scène lorientais, Eric Vigner, donnera lieu à deux représentations, jeudi et vendredi, au Palais des arts. « Brancusi contre Etats-Unis » polémique sur la définition de l'œuvre d'art, à partir des minutes du célèbre procès qui mit en cause le sculpteur français d'origine roumaine.

Octobre 1926. Constantin Brancusi envoie une vingtaine d'œuvres à New-York en vue de préparer une exposition personnelle à la galerie Brummer. A la douane, ses pièces sont saisies et taxées comme marchandises. Les Américains refusent de leur reconnaître le statut d'œuvre d'art.

Le peintre et dessinateur Marcel Duchamp, ami personnel de Brancusi et haute figure du surréalisme mobilise, en réaction, un grand nombre de personnalités du monde de l'art de l'époque. Leur consternation aboutit à l'ouverture d'un procès, en octobre 1927, autour de la définition de l'œuvre d'art.

Soixante dix ans après, Eric Vigner met en scène, à sa manière, les débats des artistes, avocats, collectionneurs, critiques, historiens et marchands qui ont déposé en faveur, ou contre, Brancusi. Dans la bouche de ses comédiens, ils placent les accents passionnés des minutes du procès, traduites pour la première fois en français. La pièce a été présentée en avant-première au dernier festival d'Avignon, puis en ouverture de la saison lorientaise du centre d'art dramatique de Bretagne.

A 20 h 30, jeudi et vendredi. Entrée : 70/110/120 F. Renseignements au 02.97.01.81.00.